

Monsieur Michel **BABAZ**

24 rue du Serre-Paix

Les Balcons de Briançon

05100 BRIANCON

Tél. 06 30 46 78 35 - Michel BABAZ

Tél 06 95 89 51 34 - Christian RICHARD

Monsieur François-Xavier **LAUCH**

Chef de Cabinet

Présidence de la République

Palais de l'Elysée

55 rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

Copie : Madame Véronique BARRY

Monsieur Joël GIRAUD (Député des Htes-Alpes).

Briançon, le 7 Janvier 2019

V/Réf : PDR/SCP/BEAR/A017743

PDR/SCP/BCP/BR/A038275

N.Ref : VR/120318

Objet : Le Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE)

Monsieur le Chef de Cabinet,

Nous nous permettons de vous rappeler notre courrier du 29/10/2018 sans réponse à ce jour où nous faisons des propositions concrètes en matière de Propriété Industrielle et plus particulièrement sur une ASSURANCE JURIDIQUE couvrant les frais de procédure.

N'étant membre d'aucune association d'inventeurs, nous avons souhaité faire part de notre combat à la **FNAFI** qui regroupe une quinzaine d'associations en leur faisant suivre le courrier qui vous a été adressé. A notre grande stupéfaction nous avons reçu un mail désobligeant d'un de ses Présidents et son contenu nous confirme que les associations d'inventeurs sont inopérantes pour défendre leurs droits.

Copié/Collé d'une partie du mail qui se passe de commentaires :

- On n'a travaillé avec la fédération, pour mettre en place une assurance juridique sur le brevet, on a même eu une assurance qui était prêt ! Résultat, peu d'inventeur voulait payé cette assurance et ce projet est tombé à l'eau car la compagnie d'assurance demander un minimum de contrat et on n'a pas respecté le cotas

- Je doute qu'une personne comme toi qui ne fait partie d'aucune association, fédération puisse le faire.

- En plus, **tu penses qu'à ta gueule**, pour tes propres intérêts et tu n'as aucun statut officiel.

- Laisse travailler les bénévoles, **au lieu de nous faire chier** avec tes messages stupides, qui donne une sale image de notre communauté.

Les GILETS JAUNES ont déposé des revendications et par la violence ils ont obtenu des avancées substantielles et bien que l'INVENTEUR INDEPENDANT soit INVISIBLE nous aimerions bien que nos revendications d'une totale logique, profitables en termes de croissance et de justice soient étudiées sérieusement.

Pour cela le Conseil d'Administration de l'INPI devrait être totalement remodelé avec des représentants des inventeurs indépendants qui ont eu une expérience « heureuse ou malheureuse » afin qu'ils puissent s'exprimer et en améliorer les règles pour le bien des inventeurs et de l'innovation.

Tendre vers 1/3 de déposants, 1/3 d'inventeurs et 1/3 de juristes reconnus dans le CA de l'INPI serait une garantie de voir cet office révolutionner toute la filière de la Protection Intellectuelle dans l'esprit du projet PACTE au profit de tous les inventeurs et donc des emplois innovants.

Pour mieux protéger nos brevets, l'INPI doit remettre en cause le laxisme avec lequel ils sont délivrés, laissant ainsi la voie libre aux contrefacteurs qui arrivent à contester leur validité pour se justifier devant les tribunaux ou d'obtenir des brevets « bidons » aux dépens des inventeurs indépendants.

Ces contrefacteurs savent très bien que les inventeurs indépendants n'ont pas les moyens financiers de défendre leurs droits, et ils jouent gagnants de leurs « contrefaçons ».

Sur mon site : <http://www.inventerpasrever.com/babaz-inov-brevet-duperie-escroquerie.html> vous pouvez prendre connaissance de plusieurs cas de contrefaçons dont celui de l'ETAT envers Monsieur J.C. LETHIAIS. Dans son courrier du 11/12/2018 adressé à Mr MACRON (P.J.), il rappelle la spoliation en 2001 de son **brevet N° FR 2nA 8A3 81 de 1995** concernant le pistolet SIG SAUER.

Il est urgent que l'INPI et PACTE apportent des réponses aux revendications des nombreux inventeurs spoliés. Les associations regroupées dans la FNAFI nous ont rejeté(e)s de manière incompréhensible avec des mots indignes de leurs responsables. Nous nous demandons où sont leurs motivations de défendre les inventeurs.

En vous remerciant de prêter une attention toute particulière à notre demande, et en vous assurant de notre détermination pour continuer à dénoncer ce système contre-productif de la Protection Intellectuelle pour **les inventeurs indépendants**, nous vous prions d'agréer Monsieur le Chef du Cabinet nos sincères salutations.

Messieurs Christian RICHARD et Michel BABAZ